

## **Projet GDE . Les Précisions du Maire de Ploërdut**

**Le Télégramme --01 07 08**

**Dans notre édition de samedi, nous avons fait écho d'une réunion publique concernant le projet GDE de centre de stockage de déchets. Mis en cause, Jean-Luc Guilloux, maire de Ploërdut réagit en ces termes : « Tout d'abord, je tiens à faire savoir qu'à aucun moment je n'ai reçu d'invitation à cette réunion. On me fait tenir des propos que je n'ai jamais évoqués. Le 2 juin, j'ai reçu, à leur demande, en mairie de Ploërdut, deux membres de l'association NPCB. Je leur ai demandé quel était le contenu de projet. Leur réponse n'a pas apporté, à mon sens, d'information complémentaire, à savoir qu'un certain flou règne sur la nature des déchets concernés. Je démens formellement avoir, à quelque moment que ce soit, annoncé que j'étais favorable à ce projet. Il est en effet dommage et préjudiciable que l'on ne m'ait pas invité à cette réunion.**

## **Centre de stockage : les précisions du maire**

**Le Télégramme – 04 07 08**

**Le maire, Jean-Luc Guilloux, a tenu à intervenir sur sa mise en cause dans le dossier GDE, Guy Dauphin Environnement. Il a fait part de sa surprise au sujet de l'article relatant une réunion publique à laquelle il n'était ni convié, ni présent, et lors de laquelle un membre de l'association NPCB, Nature et patrimoine en centre Bretagne, lui a prêté une opinion qu'il n'avait pas sur le sujet. Jean-Luc Guilloux avait précédemment reçu deux membres de cette association pour leur demander le contenu du projet, mais n'avait pas reçu d'élément concret lui permettant de se faire un avis. Jean-Luc Guilloux ne s'est jamais prononcé pour ou contre le projet de centre de stockage de déchets. Le maire, soutenu par le conseil municipal, estime « cette atteinte à un élu très grave ».**

Communiqué de presse

Droit de réponse de NPCB aux mises au point de Monsieur J-L. Guilloux, Maire de Ploërdut parues les 1 et 4 juillet 2008

NPCB rassure le Maire de Ploërdut

Monsieur Jean-Luc Guilloux, Maire de Ploërdut a qualifié « d'atteinte à un élu très grave » les propos prêtés à NPCB lors de sa réunion publique du 26 juin dernier.

Que s'est il passé pour qu'un élu responsable se considère si gravement atteint et éprouve le besoin de s'expliquer à plusieurs reprises ?

Le 2 juin, à la demande de NPCB, Mr Guilloux recevait la visite de deux représentants de l'association qui s'oppose au projet de méga décharge à Plouray.

Au cours de cet entretien, Mr Guilloux a indiqué qu'il ne connaissait pas le projet et ne voulait pas se prononcer, affirmant clairement sa neutralité.

NPCB qui, pour sa part, s'est documentée sur ce type d'installation, considère qu'un tel projet représente un danger majeur pour la région, son environnement, sa population et son économie, ce dont elle a fait part à Mr Guilloux.

Le 24 juin, contrairement à ses affirmations, Mr Guilloux a reçu par courrier électronique une invitation à la réunion publique du 26. En sont témoins tous les autres maires des communes de la CCPRM, codestinataires du message. NPCB en tient la preuve à disposition de toute personne intéressée.

Par ailleurs, la presse a largement annoncé la tenue de cette réunion d'information. Pour un élu à la recherche d'informations dans le but de se forger une opinion, la présence, ou la représentation, à cette réunion nous semble couler de source.

Au cours de la réunion publique NPCB a simplement annoncé que certaines communes se trouvaient : « *entre deux chaises, et ne savent pas où en est le projet* ».

Mr Guilloux est Président de la Commission Tourisme et Culture de la Communauté de Communes. Un site d'enfouissement de l'ampleur annoncée par GDE au beau milieu du Pays du Roi Morvan, c'est l'anéantissement de tous les efforts entrepris par les acteurs privés et publics pour promouvoir notre région.

C'est un coup fatal porté, entre autre, à toute l'économie touristique qui représente 12000 nuitées et plusieurs centaines d'emploi sur la CCPRM.

La neutralité en de telles circonstances est-elle compatible avec ses responsabilités ?

L'attentisme est- il une méthode de gestion du territoire ?